

1 ESPACE PROBABILISÉ

1 Tribu

Comme vu en première année dans le cadre des probabilités finies, on appelle **univers**, noté en général Ω , l'ensemble des **issues** ou **résultats** ou **réalisations** d'une expérience aléatoire.

Commençons par rappeler quelques situations modèles dans le cadre des univers finis : tirage de p boules dans une urne en contenant n , numérotées de 1 à n .

Exemple

E1 – Tirages successifs, avec remise : Dans ce cas, l'ordre est important, et il peut y avoir répétition. On peut choisir comme modèle de résultat un p -uplet (ou p -liste) d'éléments de $\llbracket 1, n \rrbracket$.

On pose $\Omega = \llbracket 1, n \rrbracket^p$, et alors $|\Omega| = n^p$.

Il s'agit aussi du nombre d'applications d'un ensemble à p éléments vers un ensemble à n éléments (à chaque tirage, on associe sa boule).

E2 – Tirages successifs, sans remise : Dans ce cas, l'ordre est important, et il ne peut pas y avoir répétition. On peut choisir comme modèle de résultat un p -uplet d'éléments deux à deux distincts (ou p -arrangements) de $\llbracket 1, n \rrbracket$.

On pose $\Omega = \mathcal{A}_p(\llbracket 1, n \rrbracket)$, et alors

$$|\Omega| = A_n^p = n(n-1) \cdots (n-p+1) = \frac{n!}{(n-p)!}$$

(notation hors-programme).

Il s'agit aussi du nombre d'injections d'un ensemble à p éléments vers un ensemble à n éléments (à chaque tirage, on associe sa boule).

E3 – Tirage simultané : Dans ce cas, l'ordre n'est pas important, et il ne peut pas y avoir répétition. On peut choisir comme modèle de résultat une partie à p éléments de $\llbracket 1, n \rrbracket$ (ou p -combinaison).

On pose $\Omega = \mathcal{P}_p(\llbracket 1, n \rrbracket)$, et alors

$$|\Omega| = \binom{n}{p} = \frac{n(n-1) \cdots (n-p+1)}{p!} = \frac{n!}{p!(n-p)!}$$

Rappelons également qu'une même expérience peut donner lieu à différents univers possible selon ce que l'on souhaite observer (par exemple : carte d'une main vs couleur seulement de la carte, ou bien résultat d'un dé vs parité de ce résultat, etc.)

C'est encore plus vrai pour des univers infinis : le cadre formel que l'on va se donner prévoit que certaines parties de l'univers Ω seulement soient « observables » (les événements), afin de définir une probabilité dans ce cadre plus général.

Remarque

R1 – Conformément aux habitudes probabilistes, on note, pour $A \subset \Omega$, $\bar{A} = \Omega \setminus A$ le complémentaire dans Ω de A . Cela n'a absolument rien à voir avec l'adhérence topologique, donc.

Définition 1 : Tribu

Soit Ω un ensemble. On appelle **tribu** sur Ω toute partie \mathcal{A} de $\mathcal{P}(\Omega)$ telle que

- (i)
- (ii) **Stabilité par passage au complémentaire** :
- (iii) **Stabilité par réunion dénombrable** :

Le couple (Ω, \mathcal{A}) est appelé **espace probabilisable**, et les éléments de \mathcal{A} ses **événements**.

Exemple

E4 – $\mathcal{P}(\Omega)$ est une tribu sur Ω (dite **discrète**)

E5 – $\{\emptyset, \Omega\}$ est une tribu sur Ω (dite **grossière**)

E6 – Si A est une partie non vide de Ω , distincte de Ω , la plus petite tribu sur Ω contenant A est

Le vocabulaire vu en première année reste valable :

- Si $A \in \mathcal{A}$, \bar{A} est l'**événement contraire** (qui est bien un événement).
- L'événement \emptyset est appelé **événement impossible**.
- On dit que deux événements A et B sont **incompatibles** lorsque $A \cap B = \emptyset$.

Ne pas confondre issue = résultat = réalisation avec événement !

D'après le programme officiel, la manipulation de tribu n'est pas un objectif du programme : elles servent de cadre théorique mais, dans la pratique, on n'attend pas nécessairement de les préciser.

Propriété 1 : des tribus

Une tribu est stable par réunion finie, par intersection dénombrable, par intersection finie.

Ainsi dit, si \mathcal{A} est une tribu sur Ω ,

- (i) $\Omega \in \mathcal{A}$
- (ii) Si $(A_n)_{n \in \mathbb{N}}$ est une suite d'éléments de \mathcal{A} ,
- (iii) Si $(A_n)_{0 \leq n \leq N}$ est une famille finie d'éléments de \mathcal{A} ,



2 Probabilité

Définition 2 : Probabilité

Soit (Ω, \mathcal{A}) un espace probabilisable. Une **probabilité** sur (Ω, \mathcal{A}) est une application \mathbb{P} définie sur \mathcal{A} telle que

- (i) $\forall A \in \mathcal{A} \quad \mathbb{P}(A) \in [0, 1]$
- (ii) $\mathbb{P}(\Omega) = 1$
- (iii) **σ -additivité** : Si $(A_n)_{n \in \mathbb{N}}$ est une suite d'événements deux à deux disjoints (incompatibles),

On dit alors que le triplet $(\Omega, \mathcal{A}, \mathbb{P})$ est un **espace probabilisé**.

Propriété 2 : d'une probabilité

Soit $(\Omega, \mathcal{A}, \mathbb{P})$ un espace probabilisé, A et B des événements.

- (i) $\mathbb{P}(\emptyset) = 0$
- (ii) Si A et B sont deux événements incompatibles, $\mathbb{P}(A \sqcup B) = \mathbb{P}(A) + \mathbb{P}(B)$
Plus généralement, $\mathbb{P}\left(\bigsqcup_{n=0}^N A_n\right) = \sum_{n=0}^N \mathbb{P}(A_n)$
- (iii) Si $A \subset B$, $\mathbb{P}(B \setminus A) = \mathbb{P}(B) - \mathbb{P}(A)$ Si A et B sont quelconques, $\mathbb{P}(B \setminus A) = \mathbb{P}(B) - \mathbb{P}(A \cap B)$
- (iv) $\mathbb{P}(A \cup B) = \mathbb{P}(A) + \mathbb{P}(B) - \mathbb{P}(A \cap B)$
- (v) **Croissance** : si $A \subset B$, $\mathbb{P}(A) \leq \mathbb{P}(B)$

Remarque

R2 – Pour trois événements,

$$\mathbb{P}(A \cup B \cup C) = \mathbb{P}(A) + \mathbb{P}(B) + \mathbb{P}(C) - \mathbb{P}(A \cap B) - \mathbb{P}(A \cap C) - \mathbb{P}(B \cap C) + \mathbb{P}(A \cap B \cap C)$$

Et plus généralement, **Formule de Poincaré (HP)** : pour toute famille $(A_1, \dots, A_n) \in \mathcal{P}(\Omega)^n$, qui

peut se montrer par récurrence par exemple, ou, plus simplement, en remarquant que

$$\mathbb{P}\left(\bigcup_{i=1}^n A_i\right) = 1 - \mathbb{P}\left(\bigcap_{i=1}^n \bar{A}_i\right) = 1 - \mathbb{E}\left(\prod_{i=1}^n \mathbb{1}_{\bar{A}_i}\right) = \dots$$

Propriété 3 : Probabilité d'une réunion au plus dénombrable

Si $(A_i)_{i \in I}$ est une famille au plus dénombrable d'événements deux à deux incompatibles, alors $(\mathbb{P}(A_i))_{i \in I}$ est sommable et $\mathbb{P}\left(\bigsqcup_{i \in I} A_i\right) = \sum_{i \in I} \mathbb{P}(A_i)$.

Définition 3 : Distribution de probabilités

Soit Ω un ensemble. On appelle **distribution de probabilités** sur Ω toute famille d'éléments de \mathbb{R}^+ indexée par Ω et somme (finie) égale à 1.

On appelle **support** d'une telle distribution $(p_\omega)_{\omega \in \Omega}$ l'ensemble $\{\omega \in \Omega, p_\omega \neq 0\}$.

Propriété 4 : Support au plus dénombrable

Le support d'une distribution de probabilités est toujours au plus dénombrable.

3 Cas très simple : univers fini

Si Ω est fini, on prend généralement $\mathcal{A} = \mathcal{P}(\Omega)$, et la propriété de σ -additivité est équivalente à la propriété

Si A et B sont deux événements disjoints, alors $\mathbb{P}(A \sqcup B) = \mathbb{P}(A) + \mathbb{P}(B)$.

Propriété 5 : Probabilité finie associée à une distribution

Si $\Omega = \{\omega_1, \dots, \omega_m\}$, \mathbb{P} est entièrement définie par la donnée d'une distribution de probabilités $(p_{\omega_i})_{1 \leq i \leq m}$ telle que pour tout $i \in \llbracket 1, m \rrbracket$, $\mathbb{P}(\{\omega_i\}) = p_{\omega_i}$. Et, pour toute partie A de Ω ,

$$\mathbb{P}(A) = \sum_{\omega_i \in A} p_{\omega_i}$$

Les probabilités des événements élémentaires déterminent donc \mathbb{P} .

4 Cas simple : univers dénombrable

Ici, on garde la propriété de σ -additivité, que l'on ne peut plus remplacer par la simple additivité.

Ici encore, il n'y a pas d'obstacle à prendre la tribu « discrète », c'est-à-dire $\mathcal{P}(\Omega)$. On obtient :

Propriété 6 : Probabilité discrète associée à une distribution

Soit Ω un ensemble dénombrable. Pour toute distribution de probabilités $(p_\omega)_{\omega \in \Omega}$, il existe une unique probabilité sur $\mathcal{P}(\Omega)$ telle que

$$\forall \omega \in \Omega, \quad \mathbb{P}(\{\omega\}) = p_\omega$$

Cette probabilité vérifie

$$\forall A \in \mathcal{P}(\Omega), \quad \mathbb{P}(A) = \sum_{\omega \in A} p_\omega$$

Donc, encore une fois, \mathbb{P} est définie de manière unique par les probabilités des singletons. Pour un univers fini ou dénombrable, les tribus d'événements n'ont donc pas grand intérêt.

5 Cas moins simple : univers non dénombrable

Dans le cas où l'univers est infini indénombrable c'est plus compliqué : on peut montrer que pour un tirage à pile ou face infini non dénombrable, modélisé par $\{0, 1\}^{\mathbb{N}}$ (non dénombrable par argument diagonal de Cantor), la seule valeur possible pour la probabilité d'un événement élémentaire est... 0.

Pourquoi ? Intuitivement, si la probabilité d'obtenir un pile est $p \in]0, 1[$, alors la probabilité d'obtenir n piles de suite de va être $p^n \xrightarrow{n \rightarrow +\infty} 0$... Donc, il est légitime de penser que l'événement « obtenir que des piles » a une probabilité nulle, par exemple.

C'est donc moins simple, on en peut pas se contenter des événements élémentaires, mais complètement hors-programme.

6 Continuités croissante et décroissante

Propriété 7 : Continuité croissante

Soit $(A_n)_{n \in \mathbb{N}}$ une suite croissante (pour l'inclusion) d'événements :

$$\forall n \in \mathbb{N}, A_n \subset A_{n+1}$$

Alors

Remarque

R3 – Continuité car $\bigcup_{n=0}^{+\infty} A_n$ est en quelque sorte la « limite » de la suite croissante $(A_n)_{n \in \mathbb{N}}$.

Remarquons aussi que $A_k = \bigcup_{n=0}^k A_n$.

Corollaire 1 : Limite d'une probabilité d'une réunion

Soit $(A_n)_{n \in \mathbb{N}}$ une suite quelconque d'événements, alors

Propriété 8 : Continuité décroissante

Soit $(A_n)_{n \in \mathbb{N}}$ une suite décroissante (pour l'inclusion) d'événements :

$$\forall n \in \mathbb{N}, A_{n+1} \subset A_n$$

Alors

Corollaire 2 : Limite d'une probabilité d'une intersection

Soit $(A_n)_{n \in \mathbb{N}}$ une suite quelconque d'événements, alors

7 Inégalité de Boole

Propriété 9 : Inégalité de Boole

Soit $(A_n)_{n \in \mathbb{N}}$ une suite quelconque d'événements. Alors, dans $[0, +\infty[$,

Remarque

R4 – Où, si la série à termes positifs $\sum \mathbb{P}(A_n)$ diverge, on lira

la formule $\mathbb{P}\left(\bigcup_{n=0}^{+\infty} A_n\right) \leq +\infty$, ce qui ne dit rien.

Si la série converge et a une somme ≥ 1 , le résultat ne dit rien non plus.

8 Négligeabilité

a Événements négligeables

Définition 4 : Événement négligeable

On dit qu'un événement A est **négligeable** lorsque $\mathbb{P}(A) = 0$.

Remarque

R5 – L'événement impossible est négligeable.

Un événement négligeable n'est pas en général impossible.

Exemple

E7 – Dans le jeu de Pile ou Face infini, l'événement « la pièce donne Pile un nombre fini de fois » est négligeable.

Propriété 10 : Réunion finie ou dénombrable

Une réunion (respectivement intersection) finie ou dénombrable d'événements négligeables est négligeable.

**Propriété 11 : Partie d'un événement négligeable**

Si A et B sont deux événements tel que $A \subset B$, si B est négligeable, A l'est.

b Événements, propriétés presque sûre-s**Définition 5 : Événement presque sûr**

Un événement A est **presque sûr**, ou **presque certain**, lorsque $\mathbb{P}(A) = 1$, ce qui équivaut à dire que \bar{A} est négligeable.

Une propriété est dite **presque sûre** lorsque l'ensemble des éléments de Ω qui ont cette propriété est un événement presque sûr.

Propriété 12 : Réunion, intersection au plus dénombrable

Toute réunion (respectivement intersection) finie ou dénombrable d'événements presque sûrs l'est encore.

II**CONDITIONNEMENT ET INDÉPENDANCE**

Les notions vues en première année se généralise sans problème particulier.

1 Conditionnement**Définition 6**

Soit $(\Omega, \mathcal{A}, \mathbb{P})$ un espace probabilisé, B un événement tel que $\mathbb{P}(B) > 0$. Pour tout événement $A \in \mathcal{A}$, on définit la **probabilité conditionnelle de A sachant B** par

(Se lit en général « probabilité de A sachant B »)

Remarque

R6 – \triangle Il n'y a toujours pas d'« événement conditionnel $A|B$ » (élément de \mathcal{A}) : ce n'est qu'une notation signifiant qu'on se place en observateur de l'événement A sachant que l'événement B est déjà réalisé.

Mais la notation \mathbb{P}_B peut aussi être trompeuse, car c'est la même que celle de la loi d'une variable aléatoire.

Propriété 13 : Probabilité... conditionnée

$\mathbb{P}_B : A \in \mathcal{A} \mapsto \mathbb{P}(A|B)$ est une probabilité sur (Ω, \mathcal{A}) .

... et donc toutes les propriétés des probabilités, toutes les formules qui vont suivre peuvent être appliquées à des probabilités conditionnelles.

Lorsque que plusieurs conditions s'enchaînent, il suffit de les intersecter : « $\mathbb{P}(A|B|C)$ » = $\mathbb{P}_C(A|B) = \mathbb{P}(A|B \cap C)$.

2 Probabilités composées**Propriété 14 : Formule des probabilités composées**

Soit $n \geq 2$, A_1, \dots, A_n des événements de l'espace probabilisé fini $(\Omega, \mathcal{A}, \mathbb{P})$ tels que $\mathbb{P}(A_1 \cap \dots \cap A_{n-1}) > 0$.

Remarque

R7 – À nouveau, cela correspond à notre intuition : on réalise A_1 , puis A_2 sachant que A_1 l'est, puis A_3 sachant que A_1 et A_2 le sont, etc. On se sert donc en général de cette formule lorsque l'on a des événements successifs, **chronologiques**.

3 Probabilités totales**Définition 7 : Système complet et quasi-complet d'événements**

Soit (Ω, \mathcal{P}) un espace probabilisé, I un ensemble fini ou dénombrable. On dit que la famille $(A_i)_{i \in I}$ d'événements est un **système complet d'événements** lorsque

On dit que la famille $(A_i)_{i \in I}$ d'événements est un **système quasi-complet d'événements** lorsque

Remarque

R8 – Si on impose de plus les A_i non vides, ce qui se fait parfois, $\{A_i\}_{i \in I}$ est une partition de Ω .

R9 – Un système complet d'événement est quasi-complet, mais la réciproque est fautive.

Propriété 15 : Formule des probabilités totales

Si $(A_i)_{i \in I}$ où I est fini ou dénombrable est un système complet d'événements, alors pour tout événement B ,

Si, de plus, pour tout i , $\mathbb{P}(A_i) > 0$,

Si certains événements sont négligeables, alors les $B \cap A_i$ le seront aussi et il suffit de remplacer la somme pour $i \in I$ par la somme pour $i \in J = \{i \in I, \mathbb{P}(A_i) > 0\}$.

Remarque

R 10 – La formule des probabilités totales est utile lorsque l'on fait une expérience aléatoire en plusieurs étapes. Elle permet de raisonner par disjonction de cas, suivant le résultat de la première étape.
 ⚠ ne pas confondre $\mathbb{P}(B \cap A_i)$ et $\mathbb{P}(B \mid A_i)$!

Exercice 1 : CCINP 101

Exercice 2 : CCINP 107

4 Formule de Bayes

Propriété 16 : Formule de Bayes

Si A, B sont des événements non négligeables, alors

Si, de plus, \bar{A} n'est pas négligeable,

Plus généralement, si $(A_i)_{i \in I}$ (I fini ou dénombrable) est un système complet d'événements non négligeables, on a

Remarque

R 11 – Formule permettant de remonter le temps, appelée aussi formule de probabilité des causes.

Exercice 3 : CCINP 105



ÉVÉNEMENTS INDÉPENDANTS

1 Couple d'événements indépendants

Définition 8 : Indépendance de deux événements

Deux événements A et B d'un espace probabilisé $(\Omega, \mathcal{A}, \mathbb{P})$ sont dits **indépendants** lorsque

On note $A \perp B$ lorsque A et B sont indépendants.

Propriété 17 : Caractérisation par probabilités conditionnelles

Deux événements A et B d'un espace probabilisé $(\Omega, \mathcal{A}, \mathbb{P})$ tels que $\mathbb{P}(B) > 0$ sont **indépendants** si et seulement si

Remarque

- R 12 – Cela traduit bien notre intuition : que B soit réalisé ou non, la probabilité de A ne change pas.
- R 13 – Bien sûr, si $\mathbb{P}(A) > 0$, cela s'écrit aussi $\mathbb{P}(B \mid A) = \mathbb{P}(B)$.
- R 14 – ⚠ Ne pas confondre l'indépendance de deux événements et le fait qu'ils soient incompatibles. Ces notions s'excluent en général. En effet, si A et B sont incompatibles, $A \cap B = \emptyset$, donc $\mathbb{P}(A \cap B) = 0$. Si A et B sont de probabilité non nulle, ils ne sont pas indépendants. (Ce qui se comprend car $A \subset \bar{B}$ par exemple).
- R 15 – Contrairement à l'incompatibilité qui est une notion ensembliste, l'indépendance est une notion probabiliste : elle dépend de la probabilité dont est muni Ω .
- R 16 – Il n'est pas toujours facile de prédire si deux événements sont indépendants.

Naturellement, si deux événements sont indépendants, leurs complémentaires le sont. Plus précisément :

Propriété 18 : Indépendance et complémentaire

Si deux événements A et B d'un espace probabilisé $(\Omega, \mathcal{A}, \mathbb{P})$ sont indépendants, alors

- A et \bar{B} sont indépendants,
- \bar{A} et B sont indépendants,
- \bar{A} et \bar{B} sont indépendants.

Remarque

R 17 – Si A, B sont indépendants et A, C aussi, on ne peut rien dire en général de A et $B \cap C$ et de A et $B \cup C$.

Exercice 4

On lance deux dés équilibrés et l'on considère les événements A « le premier dé amène un nombre pair », B « le second dé amène un nombre pair » et C « les deux dés amènent des nombres de même parité ».

Montrer que A, B, C sont deux à deux indépendants mais que A n'est indépendant ni de $B \cap C$, ni de $B \cup C$.

2 Famille d'événements indépendants

Définition 9 : Événements indépendants vs 2 à 2 indépendants

Soit $(A_i)_{i \in I}$ avec I fini ou dénombrable une famille d'événements.

- Les A_i sont dit **deux à deux indépendants** lorsque pour tout $i \neq j$, A_i et A_j sont indépendants, c'est-à-dire que $\mathbb{P}(A_i \cap A_j) = \mathbb{P}(A_i)\mathbb{P}(A_j)$.
- Les A_i sont dit **indépendants**, lorsque

Remarque

R 18 – C'est une propriété très forte : elle demande de vérifier énormément conditions ! En général, les espaces probabilisés sont construits pour avoir des événements indépendants et on n'a donc pas à le vérifier à la main.



R 19 – L'indépendance est stable par extraction de sous-familles.

Propriété 19 : Indépendants \Rightarrow 2 à 2 \perp

Si les A_i sont indépendants, alors ils sont deux à deux indépendants.
La réciproque est fautive si $n \geq 3$.

Remarque

R 20 – Attention c'est l'inverse des nombres premiers / polynômes entre eux :

indépendants globalement \Rightarrow deux à deux.

R 21 – Si les événements A_i sont deux à deux indépendants et si pour tout i on pose $B_i = A_i$ ou \bar{A}_i , alors les B_i sont deux à deux indépendants d'après la propriété vue précédemment. Cela se généralise aux événements indépendants :

Propriété 20 : Passages au complémentaire dans l'indépendance

Si les événements A_i pour $i \in I$ sont indépendants et si pour tout $i \in I$ on pose $B_i = A_i$ ou \bar{A}_i , alors les B_i sont indépendants.

Exercice 5 : Indicatrice d'Euler

Soit $\Omega = \llbracket 1, n \rrbracket$ où n est un entier non premier supérieur ou égal à 2, muni de la probabilité uniforme. Si $d|n$, on note $A_d = \{kd \mid k \in \Omega \text{ et } kd \in \Omega\}$.

- Quelle est la probabilité de A_d ?
- Soit P l'ensemble des diviseurs premiers de n .
 - Démontrer que $(A_p)_{p \in P}$ est une famille d'événements indépendants.
 - En déduire le cardinal $\varphi(n)$ de l'ensemble A des nombres inférieurs ou égaux à n et premiers avec n (indicatrice d'Euler).

Exercice 6

Si A_1, \dots, A_n sont indépendants, $1 \leq p \leq n-1$, Montrer que les événements suivants sont indépendants :

- $\bigcap_{i=1}^p A_i$ et $\bigcap_{i=p+1}^n A_i$,
- $\bigcup_{i=1}^p A_i$ et $\bigcap_{i=p+1}^n A_i$,
- $\bigcup_{i=1}^p A_i$ et $\bigcup_{i=p+1}^n A_i$,

Définition 10 : Variable aléatoire discrète

Soit E un ensemble quelconque. Une application $X : \Omega \rightarrow E$ est appelée **variable aléatoire discrète** sur $(\Omega, \mathcal{A}, \mathbb{P})$ lorsqu'elle vérifie

(i)

(ii)

Elle est dite **réelle** lorsque $E \subset \mathbb{R}$.

Remarque

R 22 – La notation $(X = x)$ est un peu déroutante, cela revient par exemple à noter $\pi \mathbb{Z} = \sin^{-1}(\{0\}) = \{\sin = 0\}$.

Si A est une partie de E , on note $(X \in A)$ l'événement $X^{-1}(A) = \{\omega \in \Omega, X(\omega) \in A\}$.

R 23 – On note aussi, pour une variable aléatoire réelle,

$$(X \leq x) = X^{-1}(-\infty, x] = \{\omega \in \Omega, X(\omega) \leq x\}$$

et on introduit de la même façon, $(X < x)$, $(X \geq x)$, $(X > x)$.

R 24 – Enfin, si f est une fonction définie sur $X(\Omega)$, on note $f(X)$ la fonction $f \circ X$. Est-ce une variable aléatoire ? Oui. Voir ci-après.

R 25 – La deuxième condition est là pour qu'on puisse calculer la probabilité $\mathbb{P}(X = x)$ pour tout $x \in X(\Omega)$.

Si $x \in E \setminus X(\Omega)$, $(X = x) = \emptyset \in \mathcal{A}$ également.

R 26 – On ne demande pas que E soit fini ou dénombrable, seulement que $X(\Omega)$ le soit : si des valeurs de E ne sont pas atteintes, on peut s'en débarrasser.

On ne demande pas non plus que l'univers Ω soit fini ou dénombrable.

R 27 – Lorsque l'univers est fini ou dénombrable, on choisit $\mathcal{A} = \mathcal{P}(\Omega)$ et toute fonction de Ω dans E est une variable aléatoire discrète.

Exemple : fondamental

E 8 – Si F événement de l'univers Ω , alors

$$\mathbb{1}_F : \begin{cases} \Omega & \longrightarrow & \{0, 1\} \\ \omega & \longmapsto & \begin{cases} 1 & \text{si } \omega \in F \\ 0 & \text{si } \omega \notin F \end{cases} \end{cases}$$

est une variable aléatoire.

$$\mathbb{P}(\mathbb{1}_F = 1) = \mathbb{P}(F) \text{ et } \mathbb{P}(\mathbb{1}_F = 0) = \mathbb{P}(\bar{F}).$$

Propriété 21 : SCE associé à une variable aléatoire

$\left((X = x) \right)_{x \in X(\Omega)}$ est un système complet d'événements appelé **système complet d'événements associé à X** .

Remarque

R 28 – On peut remplacer $X(\Omega)$ par E , ce qui revient à ajouter des ensembles vides.

IV

VARIABLES ALÉATOIRES DISCRÈTES

On se donne une espace probabilisé $(\Omega, \mathcal{A}, \mathbb{P})$.

1 Définition

Propriété 22 : Les parties de $X(\Omega)$ sont des événements

Soit X une variable aléatoire discrète sur $(\Omega, \mathcal{A}, \mathbb{P})$. Alors pour toute partie A de $X(\Omega)$, $(X \in A) \in \mathcal{A}$.

Propriété 23 : Une fonction d'une v.a.d. est une v.a.d.

Si $X : \Omega \rightarrow E$ est une variable aléatoire discrète, si $f : E \rightarrow F$ est une fonction (ou application) quelconque, alors $f \circ X$, notée $f(X)$ est une variable aléatoire discrète.

2 Loi

On fixe X une variable aléatoire discrète sur $(\Omega, \mathcal{A}, \mathbb{P})$.

Définition 11 : Loi d'une v.a.d.

L'application

$$\mathbb{P}_X : \begin{cases} \mathcal{P}(X(\Omega)) & \longrightarrow \mathbb{R} \\ A & \longmapsto \mathbb{P}(X \in A) \end{cases}$$

est appelée **loi de X** .

Propriété 24 : La loi est une probabilité

\mathbb{P}_X est une probabilité sur l'espace probablisable $(X(\Omega), \mathcal{P}(X(\Omega)))$.

Remarque

R 29 – Comme $X(\Omega)$ est au plus dénombrable, il n'est pas choquant de choisir $\mathcal{P}(X(\Omega))$ comme tribu.

Propriété 25 : Expression de la loi de X

Si $A \in \mathcal{P}(X(\Omega))$, $\mathbb{P}_X(A) =$

Corollaire 3

La loi de X est uniquement déterminée par la donnée de $(\mathbb{P}(X = x))_{x \in X(\Omega)}$, famille sommable de réels dans $[0, 1]$ de somme 1.

Remarque

R 30 – Ainsi, pour décrire la loi d'une variable aléatoire, on se contente de préciser $X(\Omega)$ et les $\mathbb{P}(X = x)$ pour $x \in X(\Omega)$.

On verra plus loin les lois usuelles à connaître parfaitement.

Notation 1 : \sim

Si X et Y suivent la même loi, on note $X \sim Y$.
Si X suit une loi \mathcal{L} , on note $X \sim \mathcal{L}$.

Exercice 7 : CCINP 109

Exercice 8 : CCINP 104

Propriété 26 : Loi de $f(X)$

La loi de $Y = f(X)$ est donnée par $\forall y \in f(X(\Omega))$,

De la même manière, on obtient par exemple :

Propriété 27 : Loi d'une somme, d'un produit

Si X et Y sont des variables aléatoires,

V FAMILLES DE VARIABLES ALÉATOIRES

Soit $(\Omega, \mathcal{A}, \mathbb{P})$ espace probablisé.

1 Définition et lois

a Couple de variables aléatoires discrètes

Les notions vues en première année se généralise sans problème particulier.

Définition – Propriété 1

Soit X, Y variables aléatoires discrètes sur Ω à valeurs dans E, E' . L'application

$$Z : \begin{cases} \Omega & \longrightarrow E \times E' \\ \omega & \longmapsto (X(\omega), Y(\omega)) \end{cases}$$

est une variable aléatoire discrète appelée **couple** $Z = (X, Y)$.

Remarque

R 31 – $(X, Y)(\Omega) \subset X(\Omega) \times Y(\Omega)$ et il n'y a pas égalité en général.

R 32 – On note indifféremment $((X, Y) = (x, y))$ ou $(X = x) \cap (Y = y)$ ou $(X = x \text{ et } Y = y)$ ou $(X = x, Y = y)$ ces événements.

**Propriété 28 : SCE associé à un couple**

Soit (X, Y) un couple de variables aléatoires discrètes. Alors la famille d'événements $((X, Y) = (x, y))_{(x, y) \in X(\Omega) \times Y(\Omega)}$ est un système complet d'événements appelé **système complet d'événements associé au couple** (X, Y) .

Remarque

R 33 – On sait donc que

- Si X et Y sont deux variables aléatoires discrètes définies sur un espace probabilisé (Ω, \mathcal{A}, P) , le « couple »

$$(X, Y) : \omega \mapsto (X(\omega), Y(\omega))$$

est une variable aléatoire discrète.

- Si $Z : \Omega \rightarrow E$ est une variable aléatoire discrète, si $f : E \rightarrow F$ est une fonction quelconque, alors $f \circ Z$, notée $f(Z)$ est une variable aléatoire discrète.

Et constatons que donc, si X et Y sont des variables aléatoires discrètes réelles définies sur un même univers probabilisé, alors $X + Y$, XY , $\min(X, Y)$, $\max(X, Y)$ sont des variables aléatoires réelles discrètes.

Bien sûr, il y a aussi $\Gamma(\text{Arctan}(1 + X^2 + Y^2))$, mais on n'a cité que quelques exemples fréquemment utiles.

Pour calculer les lois :

$$P(X + Y = z) = \sum_{x, y \mid x+y=z} P(X = x, Y = y)$$

$$\text{et } P(XY = z) = \sum_{x, y \mid xy=z} P(X = x, Y = y)$$

b**Loi conjointe****Définition 12 : Loi conjointe**

Soit (X, Y) un couple de variable aléatoires discrètes. On appelle **loi conjointe** de (X, Y) la loi $P_{(X, Y)}$ de la variable aléatoire (X, Y) .

Remarque

R 34 – Vu la propriété précédente, cette loi est déterminée par $P(X = x, Y = y)$ pour $(x, y) \in X(\Omega) \times Y(\Omega)$. Lorsque les variables aléatoires sont finies, cette loi peut être représentée dans un tableau à double entrée.

Exemple

E 9 – On lance deux dés, X est la v.a. égale au plus grand des nombres, Y celle du plus petit. On pose $\Omega = \llbracket 1, 6 \rrbracket^2$ muni de la probabilité uniforme. Calculer la loi conjointe de (X, Y) .

c**Lois marginales****Définition 13 : Lois marginales**

Si (X, Y) est un couple de variables aléatoires discrètes, les lois de X et de Y sont appelées **première et seconde lois marginales du couple**.

Propriété 29 : Loi conjointe détermine lois marginales

La loi conjointe de (X, Y) détermine les lois marginales de (X, Y) mais la réciproque est fautive.

d**Lois conditionnelles****Définition 14 : Loi conditionnelle**

Soit (X, Y) un couple de variables aléatoires discrètes. Pour tout $x \in X(\Omega)$ tel que $P(X = x) \neq 0$, la **loi conditionnelle de Y sachant $(X = x)$** est la loi de Y pour la probabilité conditionnelle $P_{(X=x)}$.

Elle est donc déterminée par, pour tout $y \in Y(\Omega)$,

$$P(Y = y \mid X = x) = \frac{P(X = x, Y = y)}{P(X = x)}.$$

Remarque

R 35 – Les lois conditionnelles de Y sachant $(X = x)$ et la loi de X permettent de déterminer la loi conjointe de (X, Y) :

- Soit $P(X = x) = 0$ et alors $P(X = x, Y = y) \leq P(X = x) = 0$ donc $P(X = x, Y = y) = 0$,
- soit $P(X = x) \neq 0$ et

$$P(X = x, Y = y) = P(Y = y \mid X = x)P(X = x).$$

2**Extension aux n -uplets****Définition 15 : n -uplets de variables aléatoires**

Soit (X_1, \dots, X_n) un n -uplet de variables aléatoires discrètes. C'est encore une variable aléatoire discrète appelé **vecteur aléatoire discret** de dimension n .

La **loi conjointe** de (X_1, \dots, X_n) est déterminée par les $P(X_1 = x_1, \dots, X_n = x_n)$ où pour tout i , $x_i \in X_i(\Omega)$.

Les lois de X_1, \dots, X_n sont les **lois marginales** de (X_1, \dots, X_n) .

Définition 16 : Loi conditionnelle pour n variables

Si x_1, \dots, x_{n-1} sont fixés, tel que $P(X_1 = x_1, \dots, X_{n-1} = x_{n-1}) > 0$, la **loi conditionnelle** de X_n sachant $(X_1 = x_1, \dots, X_{n-1} = x_{n-1})$ est déterminée par

$$P(X_n = x_n \mid X_1 = x_1, \dots, X_{n-1} = x_{n-1}) = \frac{P(X_1 = x_1, \dots, X_n = x_n)}{P(X_1 = x_1, \dots, X_{n-1} = x_{n-1})}$$

pour tout x_n .

Remarque

R 36 – Lorsque l'on a la propriété

$\mathbb{P}(X_{i+1} = x_{i+1} \mid X_1 = x_1, \dots, X_i = x_i) = \mathbb{P}(X_{i+1} = x_{i+1} \mid X_i = x_i)$
 (phénomène sans mémoire), on dit que la famille (X_1, \dots, X_n) de variables aléatoires est **markovienne**.

3 Indépendance

a Cas d'un couple de variable

Définition 17 : Indépendance

Soient X, Y deux variables aléatoires discrètes sur l'espace probabilisé $(\Omega, \mathcal{A}, \mathbb{P})$.

X et Y sont dites **indépendantes** si pour tout $(A, B) \in \mathcal{P}(X(\Omega)) \times \mathcal{P}(Y(\Omega))$, les événements $(X \in A)$ et $(Y \in B)$ sont indépendants, c'est-à-dire

On note parfois $X \perp Y$.

Propriété 30 : Caractérisation par des événements élémentaires

X et Y sont indépendantes si et seulement si pour tout $(x, y) \in X(\Omega) \times Y(\Omega)$, $(X = x)$ et $(Y = y)$ sont indépendants, c'est-à-dire

Remarque

R 37 – Si X et Y sont indépendantes, la donnée des lois marginales de (X, Y) détermine sa loi conjointe.

Propriété 31 : Caractérisation par les lois conditionnelles

Soit (X, Y) couple de variables aléatoires. Il y a équivalence entre

- (i) Les variables aléatoires X et Y sont indépendantes.
- (ii) Pour tout $y \in Y(\Omega)$ tel que $\mathbb{P}(Y = y) > 0$, la loi de X sachant $(Y = y)$ est la même que la loi de X .
- (iii) Pour tout $x \in X(\Omega)$ tel que $\mathbb{P}(X = x) > 0$, la loi de Y sachant $(X = x)$ est la même que la loi de Y .

Propriété 32 : Fonctions de variables aléatoires indépendantes

Si X, Y sont des variables aléatoires indépendantes, f, g définies sur $X(\Omega)$ et $Y(\Omega)$ respectivement, alors

Exemple

E 10 – Si X et Y sont indépendantes, pour tous $m, n \in \mathbb{N}$, X^m et Y^n le sont.

Remarque

R 38 – En reprenant un calcul précédent, on obtient, si X, Y indépendantes,

$$\mathbb{P}(X + Y = z) =$$

où l'on peut remplacer $X + Y$ (et $x + y$) par n'importe quelle fonction de X et Y .

b Variables aléatoires indépendantes

Définition 18 : Variables aléatoires indépendantes

Des variables aléatoires discrètes X_1, \dots, X_n sont dites **indépendantes** lorsque pour toutes parties A_1 de $X_1(\Omega)$, ..., A_n de $X_n(\Omega)$, les événements $(X_1 \in A_1)$, ..., $(X_n \in A_n)$ le sont.

Une suite $(X_n)_{n \in \mathbb{N}}$ de variables aléatoires discrètes est une suite de variables aléatoire indépendantes lorsque pour tout $n \in \mathbb{N}$, X_1, \dots, X_n le sont.

Si, de plus, elles ont même loi, on dit que ce sont des **variables aléatoires indépendantes identiquement distribuées** (iid).

Propriété 33 : Caractérisation par des événements élémentaires

X_1, \dots, X_n sont indépendantes si et seulement si pour tout $(x_1, \dots, x_n) \in X_1(\Omega) \times \dots \times X_n(\Omega)$, les événements $(X_1 = x_1)$, ..., $(X_n = x_n)$ le sont.

Remarque

R 39 – n expériences aléatoires indépendantes peuvent être modélisées par n variables aléatoires indépendantes. Le résultat de la i^{e} expérience est noté X_i et

$$\mathbb{P}(X_1 = x_1, \dots, X_n = x_n) = \mathbb{P}(X_1 = x_1) \cdots \mathbb{P}(X_n = x_n).$$

R 40 – Comme pour les événements, indépendants \Rightarrow indépendants deux à deux, mais la réciproque est fautive si $n > 2$.

Exemple

E 11 – Si X_1, X_2 iid finies de loi uniforme $\mathcal{U}(2)$ sur $\{-1, 1\}$, $X_3 = X_1 \times X_2$. Montrer que X_1, X_2, X_3 sont deux à deux indépendantes mais pas indépendantes globalement.

**Propriété 34 : Fonctions de variables aléatoires indépendantes**

Si $(X_n)_{n \in \mathbb{N}}$ est une famille de variables aléatoires indépendantes, pour tout $n \in \mathbb{N}$, f_n définie $X_n(\Omega)$, alors

Propriété 35 : Lemme des coalitions

Soit $n, m \in \mathbb{N}$ tels que $0 < m < n$, $X_1, \dots, X_m, \dots, X_n$ des variables aléatoires discrètes indépendantes sur $(\Omega, \mathcal{A}, \mathbb{P})$, f définie sur $X_1(\Omega) \times \dots \times X_m(\Omega)$ et g définie sur $X_{m+1}(\Omega) \times \dots \times X_n(\Omega)$.

Le résultat s'étant à plus de deux coalitions.

Théorème 1

Soit $(\mathcal{L}_n)_{n \in \mathbb{N}}$ une suite de lois de probabilités discrètes.

Il existe un espace probabilisé $(\Omega, \mathcal{A}, \mathbb{P})$ et une suite $(X_n)_{n \in \mathbb{N}}$ de variables aléatoires discrètes indépendantes sur $(\Omega, \mathcal{A}, \mathbb{P})$ tels que pour tout $n \in \mathbb{N}$, $X_n \sim \mathcal{L}_n$.

Exemple

E 12 – Un jeu de pile ou face infini se modélise (naturellement) par une suite d'épreuves de Bernoulli indépendantes.

Remarque

R 41 –

R 42 – \triangleleft cela ne concerne pas de la probabilité \mathbb{P} initiale : \mathbb{P}_X peut être uniforme sans que \mathbb{P} le soit.

Si, par exemple, on lance un dé à 6 faces truqué tel que l'on obtient 1 ou 6 avec une probabilité $1/4$ et 2, 3, 4 ou 5 avec probabilité $1/8$, X variable aléatoire $\mathbb{1}_{2\mathbb{N}}$, alors $\mathbb{P}(X=0) = \mathbb{P}(X=1) = 1/2$ donc $X \sim \mathcal{U}(2)$ alors que \mathbb{P} n'est pas la probabilité uniforme.

R 43 – On a donc $\mathbb{P}_X = \sum_{x \in X(\Omega)} \frac{\delta_x}{n}$.

2 Loi de Bernoulli**Définition 20 : Loi de Bernoulli**

On dit que X suit une **loi de Bernoulli de paramètre** $p \in [0, 1]$ lorsque X est à valeurs dans $E = \{0, 1\}$, $\mathbb{P}(X=1) = p$ et $\mathbb{P}(X=0) = q = 1 - p$.

On note alors $X \sim \mathcal{B}(p)$.

Exemple : Situation type

E 14 – Variable aléatoire étudiant le succès (1) d'un événement donné ou son échec (0).

Propriété 36 : Ce sont les fonctions indicatrices

Les variables aléatoires qui suivent une loi de Bernoulli de paramètre p sont exactement les fonctions indicatrices des parties F de Ω telles que $\mathbb{P}(F) = p$.

Remarque

R 44 – Deux variables aléatoires de Bernoulli sont indépendantes si et seulement si $(X=1)$ et $(Y=1)$ le sont.

R 45 – Si X prend deux valeurs a et b distinctes, alors $Y = \frac{X-a}{b-a}$ suit une loi de Bernoulli de paramètre $p = \mathbb{P}(X=b)$.

Autrement dit, $X = a + (b-a)Y$ où Y suit une loi de Bernoulli.

3 Loi binomiale

Lors de la répétition de n expériences de Bernoulli indépendantes, la probabilité d'avoir $k \leq n$ succès s'écrit $\binom{n}{k} p^k (1-p)^{n-k}$ où p est la probabilité d'un succès.

Si on appelle X la variable aléatoire du nombre de succès, à valeurs dans $\llbracket 0, n \rrbracket$, alors elle suit la loi donnée par

$$\mathbb{P}(X=k) = \binom{n}{k} p^k (1-p)^{n-k}.$$

Remarquons que l'on peut écrire $X = X_1 + \dots + X_n$ où X_i est la variable aléatoire de Bernoulli succès à la i^{e} répétition.

Démonstration : Admis**VI LOIS USUELLES****1 Loi Uniforme****Définition 19 : Loi uniforme**

On dit que qu'une variable aléatoire **finie** X suit une **loi uniforme** lorsque pour tout $x \in X(\Omega)$,

$$\mathbb{P}_X(\{x\}) = \mathbb{P}(X=x) = \frac{1}{n}$$

où $n = |X(\Omega)|$, c'est-à-dire que pour tout $A \subset X(\Omega)$, $\mathbb{P}_X(A) = \frac{|A|}{n}$.

On note alors $X \sim \mathcal{U}(n)$.

Exemple

E 13 – Si on tire un dé à n faces ou si on tire une boule dans une urne qui en contient n (numérotée), alors la variable aléatoire du résultat suit $\mathcal{U}(n)$.

Définition 21 : Loi binomiale

On dit que X suit une **loi binomiale de paramètre** (n, p) où $p \in]0, 1[$ lorsque X est à valeurs dans $\llbracket 0, n \rrbracket$ et pour tout $k \in \llbracket 0, n \rrbracket$,

$$\mathbb{P}(X = k) = \binom{n}{k} p^k (1 - p)^{n-k} = \binom{n}{k} p^k q^{n-k}$$

avec $q = 1 - p$. On note alors $X \sim \mathcal{B}(n, p)$.

Exemple : Situation type

E 15 – Nombre de succès dans la répétition de n expériences de Bernoulli indépendantes.

Remarque

R 46 – $\mathbb{P}_X = \sum_{k=0}^n \binom{n}{k} p^k (1 - p)^{n-k} \delta_k$.

R 47 – $\mathcal{B}(1, p) = \mathcal{B}(p)$.

R 48 – La formule du binôme redonne (ou se retrouve par)

$$\sum_{k=0}^n \mathbb{P}(X = k) = 1.$$

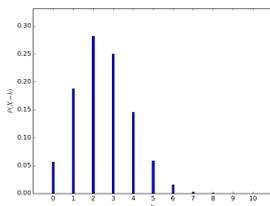


FIGURE 1 – Loi $\mathcal{B}(10, 1/4)$

Exercice 9

Si $X \sim \mathcal{B}(n, p)$ alors $Y = n - X \sim \mathcal{B}(n, q)$.

4 Loi géométrique

Soit $p \in]0, 1[$.

On lance une infinité de fois une pièce donnant pile avec probabilité p . Les lancers sont indépendants.

Soit X_n la variable aléatoire du succès au n^{e} lancer : elle vaut 1 si c'est pile, et 0 sinon.

$(X_n)_{n \in \mathbb{N}^*}$ est une suite de v.a.i.i.d, toutes de loi $\mathcal{B}(p)$.

Soit X la variable aléatoire du rang du premier succès : pour tout $\omega \in \Omega$, $X(\omega) =$

Soit $n \in \mathbb{N}^*$.

■ $(X > n) =$

$\mathbb{P}(X > n) =$

■ $(X = n) =$

$\mathbb{P}(X = n) =$

■ En passant au contraire,

$\mathbb{P}(X \leq n) =$

■ Soit A l'événement « N'obtenir que des faces », et $A_n = (X > n)$.

Alors (A_n) est décroissante et $A = \bigcap_{n \in \mathbb{N}^*} A_n$.

Par continuité décroissante,

$\mathbb{P}(A_n) =$

Définition 22 : Loi géométrique

Soit $p \in]0, 1[$ et X une variable aléatoire discrète. On dit que X suit une **loi géométrique de paramètre** p si X est à valeurs dans \mathbb{N}^* et

On note $X \sim \mathcal{G}(p)$.

Remarque

R 49 – Première loi dénombrable du programme. On vérifie

bien $\sum_{n=1}^{+\infty} \mathbb{P}(X = n) = 1$.

R 50 – De nouveau, on calcule (à savoir faire!)

$\mathbb{P}(X > n) =$

Exemple : Situation type

E 16 – Le rang du premier succès dans une répétition infinie d'épreuves de Bernoulli indépendantes de paramètre p suit $\mathcal{G}(p)$.

5 Loi de Poisson

Définition 23 : Loi de Poisson

Soit $\lambda \in \mathbb{R}_+^*$ et X une variable aléatoire discrète. On dit que X suit une **loi de Poisson de paramètre** λ si X est à valeurs dans \mathbb{N} et

On note $X \sim \mathcal{P}(\lambda)$.

Remarque

R 51 – On vérifie bien $\sum_{n=0}^{+\infty} \mathbb{P}(X = n) = 1$.

6 Propriétés des lois usuelles

a Somme de n v.a.i.d de Bernoulli

**Propriété 37 : Importante!**

Si X_1, \dots, X_n valid de loi $\mathcal{B}(p)$, alors

$$X_1 + \dots + X_n \sim$$

Remarque

R 52 – Plus généralement, si les X_i indépendantes suivent $\mathcal{B}(n_i, p)$, alors $X_1 + \dots + X_n \sim \mathcal{B}(\sum n_i, p)$.

b**Approximation d'une loi de Poisson par des lois binomiales****Propriété 38 : Approximation d'une loi de Poisson par des lois binomiales**

Soit $\lambda > 0$, $(p_n)_n \in]0, 1[^\mathbb{N}$ tel que $np_n \rightarrow \lambda$, $(X_n)_n$ une suite de variables aléatoires discrètes réelles.

On suppose que pour tout $n \in \mathbb{N}$, $X_n \sim \mathcal{B}(n, p_n)$.

Alors, pour tout $k \in \mathbb{N}$, $\mathbb{P}(X_n = k) \xrightarrow{n \rightarrow +\infty} \frac{\lambda^k}{k!} e^{-\lambda}$.

Remarque

R 53 – Une loi binomiale $\mathcal{B}(n, p)$ (qui peut être vue comme nombre de succès dans la répétition de n épreuve de Bernoulli avec probabilité p de succès) peut donc être approchée par une loi de Poisson $\mathcal{P}(\lambda)$ où $\lambda = np$ à condition que n soit grand et $p = \frac{\lambda}{n}$ soit petit.

La loi de Poisson est qualifiée de **loi des événements rares**.

7 Exercices CCINP

Exercice 10 : CCINP 98

Exercice 11 : CCINP 95

Propriété 39 : Cas d'une variable aléatoire entière

Soit X une variable aléatoire à valeurs dans $\mathbb{N} \cup \{+\infty\}$. Alors

Définition 25 : Espérance d'une variable aléatoire discrète réelle ou complexe

Soit X une variable aléatoire réelle ou complexe discrète.

Lorsque la famille $(\mathbb{P}(X = x))_{x \in X(\Omega)}$ est sommable, on dit que X est d'espérance finie, on note $X \in L^1$ et on définit son **espérance**

$$\mathbb{E}(X) = \sum_{x \in X(\Omega)} \mathbb{P}(X = x)x.$$

Dans le cas contraire, X n'a pas d'espérance (pas plus infinie que finie)

Lorsque X est d'espérance finie et $\mathbb{E}(X) = 0$, X est dite **centrée**.

Remarque

R 54 – Une expression équivalente à « X est d'espérance finie » est « X a un moment d'ordre 1 ».

R 55 – Une variable aléatoire réelle finie est toujours d'espérance finie (programme de MP21).

R 56 – Une variable aléatoire à valeurs dénombrables $(x_n)_{n \in \mathbb{N}}$ est d'espérance finie si et seulement si la série $\sum_{n \in \mathbb{N}} \mathbb{P}(X = x_n)x_n$ converge **absolument**, et alors

$$\mathbb{E}(X) = \sum_{n=0}^{+\infty} \mathbb{P}(X = x_n)x_n.$$

R 57 – Ne pas confondre « centrée » et « symétrique » : si $P(X = 1) = P(X = 2) = P(X = 3) = P(X = -6) = 1/4$, la variable aléatoire X est bien centrée. Pour autant, X et $-X$ n'ont pas même loi.

VII ESPÉRANCE

On fixe ici un espace probabilisé $(\Omega, \mathcal{A}, \mathbb{P})$.

1 Définition**Définition 24 : Espérance d'une variable aléatoire discrète réelle positive**

Soit X une variable aléatoire discrète à valeurs dans $\mathbb{R}^+ \cup \{+\infty\}$.

L'**espérance de** X est, par définition, dans $[0, +\infty]$,

On a donc $\mathbb{E}(X) \in \mathbb{R} \cup \{+\infty\}$ suivant la sommabilité ou non de la famille réelle positive $(\mathbb{P}(X = x)x)_{x \in X(\Omega)}$.

Lorsque cette famille est sommable, X est dite d'**espérance finie** $\mathbb{E}(X) \in \mathbb{R}$ et on note $X \in L^1$.

2 Théorème de transfert**Théorème 2 : de transfert**

Soit X un variable aléatoire discrète, f une fonction définie sur $X(\Omega)$, à valeurs réelles.

$f(X)$ est d'espérance finie si et seulement si la famille $(\mathbb{P}(X = x)f(x))_{x \in X(\Omega)}$ est sommable, et dans ce cas

Remarque

R 58 – Pas besoin de connaître la loi de $f(X)$!

Corollaire 4 : Espérance du module

X a une espérance finie si et seulement si $|X|$ a une espérance finie.
Le cas échéant,

Corollaire 5 : Sur un univers fini ou dénombrable

Uniquement dans le cas où Ω est fini ou dénombrable, X est d'espérance finie si et seulement si $(\mathbb{P}(\{\omega\})X(\omega))_{\omega \in \Omega}$ est sommable et dans ce cas

Remarque

R 59 – Vu en MP2I dans le cas fini.

Exercice 12 : CCINP 97

3 Propriétés de l'espérance

Une espérance peut être vue comme une intégrale, ce qui rend toutes ces propriétés naturelles.

Propriété 40 : de l'espérance

X et Y désignent deux variables aléatoires réelles ou complexes discrètes.

- (i) Si X est constante presque sûrement, c'est-à-dire qu'on a $a \in \mathbb{K}$ tel que $\mathbb{P}(X = a) = 1$, alors elle est d'espérance finie $\mathbb{E}(X) = a$.
- (ii) **Linéarité** : si $X, Y \in L^1$ et $\lambda \in \mathbb{K}$, $X + \lambda Y \in L^1$ et

$$\mathbb{E}(X + \lambda Y) = \mathbb{E}(X) + \lambda \mathbb{E}(Y)$$

- (iii) **Positivité** : si $X \in L^1$ est à valeurs réelles, positive presque sûrement ie $\mathbb{P}(X \geq 0) = 1$, alors

Positivité améliorée : si X est à valeurs réelles, positive presque sûrement et si

- (iv) **Croissance** : si $X, Y \in L^1$ sont à valeurs réelles et si $X \leq Y$ presque sûrement, alors

- (v) Si $X \in L^1$, $\mathbb{E}(X)$ est centrée et appelée **variable aléatoire centrée associée à X** .

- (vi) **Inégalité triangulaire** : Si $X \in L^1$, $|X| \in L^1$ et

- (vii) Si $Y \in L^1$ et $|X| \leq Y$, alors $X \in L^1$ et

En particulier, si X est bornée, elle est d'espérance finie.

Corollaire 6 : Espace vectoriel L^1

L'ensemble L^1 des variables aléatoires discrètes sur $(\Omega, \mathcal{A}, \mathbb{P})$ admettant une espérance finie est donc un \mathbb{R} -espace vectoriel et $X \mapsto \mathbb{E}(X)$ est une forme linéaire sur L^1 .

4 Espérances des lois usuelles

Propriété 41 : Espérance des lois usuelles

- (i) Si $X \sim \mathcal{B}(p)$, alors $\mathbb{E}(X) = np$
- (ii) Si $X \sim \mathcal{B}(n, p)$, alors $\mathbb{E}(X) = np$
- (iii) Si $X \sim \mathcal{G}(p)$, alors $\mathbb{E}(X) = 1/p$
- (iv) Si $X \sim \mathcal{P}(\lambda)$, alors $\mathbb{E}(X) = \lambda$

Remarque

R 60 – L'espérance d'une loi uniforme est la moyenne arithmétique des valeurs (en nombre fini) prises par la variable aléatoire.

Corollaire 7 : Cas d'une fonction indicatrice

Soit A un événement de notre tribu \mathcal{A} . Alors $\mathbb{1}_A$ a une espérance finie et $\mathbb{E}(\mathbb{1}_A) = \mathbb{P}(A)$.

Exercice 13 : Formule de Poincaré

En remarquant que $\mathbb{P}\left(\bigcup_{i=1}^n A_i\right) = 1 - \mathbb{P}\left(\bigcap_{i=1}^n \bar{A}_i\right) = 1 - \mathbb{E}\left(\mathbb{1}_{\bigcap_{i=1}^n \bar{A}_i}\right)$, prouver la formule de Poincaré.

5 Exercices CCINP

Exercice 14 : CCINP 102

Exercice 17 : CCINP 108

Exercice 15 : CCINP 103

Exercice 18 : CCINP 111

Exercice 16 : CCINP 106

6 Espérance et indépendance

Propriété 42 : Espérance et indépendance

Soit $X, Y \in L^1$ indépendantes. Alors $XY \in L^1$, et

Réciproque fautive en général.
Plus généralement, si (X_1, \dots, X_n) est une famille de variables aléatoires **indépendantes** d'espérance finie, alors $\prod_{i=1}^n X_i$ l'est et



VIII

VARIANCE, ÉCART-TYPE ET COVARIANCE

On fixe ici un espace probabilisé $(\Omega, \mathcal{A}, \mathbb{P})$. Les variables aléatoires considérées sont à valeurs réelles.

1 Espace L^2

Sous réserve d'existence, les moments (dénomination hors programme) d'une variable aléatoire sont les $\mathbb{E}(|X|^k)$ pour $k \in \mathbb{N}^*$. Ce sont des paramètres numériques qui donnent des renseignements sur sa loi. En général, on se limite aux moments d'ordre 1 (espérance) et d'ordre 2 (permet d'obtenir la variance).

Notation 2 : L^2

Soit X une variable aléatoire réelle discrète.

On note $X \in L^2$ lorsque X^2 est d'espérance finie (ce qu'on peut noter $\mathbb{E}(X^2) < +\infty$ car X^2 est à valeurs réelles positives).

Propriété 43 : Inégalité de Cauchy-Schwarz

Si deux variables aléatoires réelles discrètes $X, Y \in L^2$, leur produit $XY \in L^1$, et

avec égalité si et seulement si X et Y sont colinéaires presque sûrement, c'est-à-dire

Corollaire 8

L^2 est un \mathbb{R} -espace vectoriel.

Propriété 44 : $L^2 \subset L^1$

Si $X \in L^2$, $X \in L^1$.

Remarque

R 61 – Donc L^2 est un sous-espace de L^1 .

2 Variance et écart-type

Définition 26 : Variance, écart-type, variable réduite

Soit $X \in L^2$.

On appelle **variance** de X le nombre

On appelle **écart-type** de X le nombre

Lorsque $\mathbb{V}(X) = 1$, X est dite **réduite**.

Remarque

R 62 – $\mathbb{V}(X)$ est le moment d'ordre 2 de la variable aléatoire centrée associée à X : $X - \mathbb{E}(X)$. Par positivité de l'espérance, $\mathbb{V}(x) \geq 0$ donc l'écart-type est bien défini.

R 63 – L'écart-type s'interprète comme une distance euclidienne dans \mathbb{R}^n entre le vecteur dont les coordonnées sont les valeurs prises par X et le vecteur dont toutes les coordonnées valent $\mathbb{E}(X)$. C'est donc un indicateur de dispersion de X autour de sa moyenne $\mathbb{E}(X)$.

R 64 – Ne pas hésiter à noter $m = \mathbb{E}(X)$. Il est plus facile à visualiser $\mathbb{E}(X - m) = \mathbb{E}(X) - m = 0$ que $\mathbb{E}(X - \mathbb{E}(X)) = \mathbb{E}(X) - \mathbb{E}(X) = 0$, par exemple.

R 65 – D'après la formule de transfert, si les valeurs prises par X sont les x_i pour $i \in I$ et $m = \mathbb{E}(X)$,

$$\mathbb{V}(X) = \sum_{i \in I} \mathbb{P}(X = x_i)(x_i - m)^2.$$

R 66 – Plus la variance (et donc l'écart-type) est petit, plus X est concentrée autour de sa moyenne $m = \mathbb{E}(X)$.

Le cas extrême est pour une variable aléatoire constante : $\mathbb{V}(X) = 0$.

Réciproquement, si $\mathbb{V}(X) = 0$, alors

$$\forall x \in X(\Omega), \mathbb{P}(X = x) = 0 \text{ ou } x = m = \mathbb{E}(X).$$

Autrement dit, $\mathbb{P}(X \neq m) = 0$ ou encore $\mathbb{P}(X = m) = 1$: X est constante presque sûrement.

Exercice 19 : CCINP 100

Propriété 45 : de la variance

Soit $X \in L^2$.

(i) **Formule de Kœnig-Huygens** :

(ii) Si $a, b \in \mathbb{R}$,

(iii) Si $\sigma(X) \neq 0$, $\frac{X - \mathbb{E}(X)}{\sigma(X)}$ est centrée réduite, appelée **variable aléatoire centrée réduite associée à X** .

Remarque

R 67 – La deuxième formule est intuitive au sens où une translation des valeurs de X ne perturbe la distance à la moyenne, et comme cette distance est au carré, une homothétie de rapport a la multiplie par a^2 .

3 Covariance

Définition 27 : Covariance

Soit $(X, Y) \in (L^2)^2$ un couple de variables aléatoires réelles discrètes admettant un moment d'ordre 2.

On appelle **covariance** du couple (X, Y) le nombre

Lorsque $\text{Cov}(X, Y) = 0$, X et Y sont dites **non corrélées**.

Remarque

R 68 – La covariance mesure la corrélation entre les variations de X et de Y dans le sens où elle est positive lorsque X et Y s'écartent de leur moyenne dans le même sens, et négative si c'est dans le sens opposé.

R 69 – Cela ressemble à un produit scalaire et ce n'est pas un hasard ! On vérifie facilement qu'il s'agit d'une forme bilinéaire positive. La variance correspond au carré de la « norme » (et donc l'écart-type à la « norme ».)

Cela permet par exemple d'appliquer l'inégalité de Cauchy-Schwarz (mais sans le cas d'égalité) : $\text{Cov}(X, Y)^2 \leq \mathbb{V}(X)\mathbb{V}(Y)$ ie $|\text{Cov}(X, Y)| \leq \sigma(X)\sigma(Y)$.

Propriété 46 : de la covariance

Soient $X, Y \in L^2$ deux variables aléatoires réelles discrète admettant un moment d'ordre 2.

(i) Cov est une forme bilinéaire positive.

(ii) **Formule de Koenig-Huygens :**

(iii) $\mathbb{V}(X + Y) =$

(iv) Si $X \perp Y$, $\text{Cov}(X, Y) = 0$ et la réciproque est fausse.

Remarque

R 70 – $\text{Cov}(X, X) = 0 \implies X$ constante presque sûrement.

R 71 – $\frac{\text{Cov}(X, Y)}{\sigma(X)\sigma(Y)} = \text{Cov}\left(\frac{X}{\sigma(X)} \times \frac{Y}{\sigma(Y)}\right) \in]-1, 1[$ est le coefficient de corrélation de X et Y .

4 Variance d'une somme de variables aléatoires

Propriété 47 : Variance d'une somme

Soient $X_1, \dots, X_n \in L^2$.

(i) $X_1 + \dots + X_n \in L^2$ et

(ii) Si X_1, \dots, X_n sont décorrélées deux à deux ($i \neq j \implies \text{Cov}(X_i, X_j) = 0$),

En particulier, si X_1, \dots, X_n sont des *vaidd*,

$$\mathbb{V}(X_1 + \dots + X_n) = n\mathbb{V}(X_1).$$

5 Cas des lois usuelles

Propriété 48 : Espérance et variance des lois usuelles

(i) Si $X \sim \mathcal{B}(p)$,

(ii) Si $X \sim \mathcal{B}(n, p)$,

(iii) Si $X \sim \mathcal{G}(p)$,

(iv) Si $X \sim \mathcal{P}(\lambda)$,

IX INÉGALITÉS DE MARKOV ET DE BIENAYMÉ-TCHEBYCHEV, LOI FAIBLE DES GRANDS NOMBRES

Propriété 49 : Inégalité de Markov

Soit $X \in L^1$ une variable aléatoire discrète admettant une espérance finie. Pour tout $a > 0$,

Remarque

R 72 – Si X est à valeurs positives, on a donc aussi $\mathbb{P}(X \geq a) \leq \frac{\mathbb{E}(X)}{a}$.

R 73 – On a aussi $\mathbb{P}(|X| > a) \leq \frac{\mathbb{E}(|X|)}{a}$.

Propriété 50 : Inégalité de Bienaymé-Tchebychev

Soit $X \in L^2$ une variable aléatoire réelle discrète admettant un moment d'ordre 2, $m = \mathbb{E}(X)$, $a > 0$.

c'est-à-dire, en notant m l'espérance de X et σ son écart-type,

Remarque

R 74 – On a aussi $\mathbb{P}(|X - m| \geq a) \leq \frac{\sigma^2}{a^2}$.

R 75 – le a^2 est logique pour des raisons d'homogénéité (dimension).



R76 – On retrouve avec l'inégalité de Bienaymé-Thebychev, le fait que si $\mathbb{V}(X) = 0$,

$$\forall \varepsilon > 0, \mathbb{P}(|X - \mathbb{E}(X)| \geq \varepsilon) = 0.$$

Donc, $\mathbb{P}(|X - \mathbb{E}(X)| > 0) = 0$, c'est-à-dire $\mathbb{P}(X = \mathbb{E}(X)) = 1$.

R77 – En particulier, $\mathbb{P}(|X - \mathbb{E}(X)| < a) \geq 1 - \frac{\mathbb{V}(X)}{a^2}$.

Intuitivement, en répétant de nombreuses fois un lancer de pièce équilibrée, la fréquence d'apparition de pile doit se rapprocher de $\frac{1}{2}$.

Le théorème suivant permet de donner un cadre théorique à cette intuition.

Théorème 3 : Loi faible des grands nombres

Soit $(X_n)_{n \geq 1} \in (L^2)^{\mathbb{N}^*}$ une suite de variable aléatoires discrètes réelles deux à deux indépendantes identiquement distribuées (de même loi) sur $(\Omega, \mathcal{A}, \mathbb{P})$, admettant un moment d'ordre 2. Soit m l'espérance de X_n et σ son écart-type.

On pose enfin $S_n = X_1 + \dots + X_n$.

Pour tout $\varepsilon > 0$,

Remarque

R78 – Parmi tous les échantillons de valeurs possibles (X_1, \dots, X_n) , ceux dont la moyenne (S_n/n) s'éloigne de l'espérance m sont rares, et cette rareté s'accroît avec la taille de l'échantillon ($n \rightarrow +\infty$).

Exercice 20 : CCINP 99



FONCTIONS GÉNÉRATRICES

Dans cette partie, les variables aléatoires sont à valeurs dans \mathbb{N} .

1 Définition

Définition 28 : Fonction génératrice

Soit X variable aléatoire discrète sur $(\Omega, \mathcal{A}, \mathbb{P})$ à valeurs dans \mathbb{N} .

On appelle **fonction génératrice associée à X** la fonction

Propriété 51 : des fonctions génératrices

- Le rayon de convergence de la série entière $\sum \mathbb{P}(X = n)t^n$ est 1 et elle converge normalement sur $]-1, 1[$.
- Pour tout $t \in]-1, 1[$, $G_X(t) = \mathbb{E}(e^{tX})$.
- G_X est continue sur $]-1, 1[$, de classe \mathcal{C}^∞ sur $]-1, 1[$ et pour tout $n \in \mathbb{N}$, $\mathbb{P}(X = n) = \frac{G_X^{(n)}(0)}{n!}$.

Propriété 52 : Caractérisation de la loi

Deux variables aléatoires X, Y à valeurs dans \mathbb{N} ont même loi si et seulement si elles ont même fonction génératrice.

Propriété 53 : Lien avec l'espérance et la variance

- $X \in L^1$ (est d'espérance finie) si et seulement si G_X est dérivable en 1 et alors $\mathbb{E}(X) = G_X'(1)$.
- $X \in L^2$ si et seulement si G_X est deux fois dérivable en 1 et alors $\mathbb{V}(X) = G_X''(1) - (G_X'(1))^2$. On exprime alors $\mathbb{V}(X)$ à l'aide de $G_X'(1)$ et $G_X''(1)$.

2 Cas des lois usuelles

Le programme demande de savoir calculer la fonction génératrice d'une variable aléatoire de Bernoulli, binomiale, géométrique, de Poisson. Allons-y.

3 Somme des variables aléatoires

Propriété 54 : Fonction génératrice d'une somme

Soient X_1, \dots, X_n des variables aléatoires discrètes indépendantes à valeurs dans \mathbb{N} . Alors

Applications

- On retrouve la fonction génératrice d'une loi binomiale à partir de la somme de n variables de loi de Bernoulli.
- Une somme de variables aléatoires de loi de Poisson $\mathcal{P}(\lambda_i)$ est encore de loi de Poisson de paramètre la somme des λ_i .
- Une somme de variables aléatoires de loi $\mathcal{B}(n_i, p)$ indépendantes est de loi $\mathcal{B}(\sum n_i, p)$.

4 Exercices CCINP

Exercice 21 : CCINP 96

Exercice 22 : CCINP 110

XI FORMULAIRE

Sous réserve d'existence, sommabilité, d'admission de moments, etc. Voici les principales formules du chapitre.

■ **Loi de X** : $\mathbb{P}_X : A \mapsto \sum_{x \in A} \mathbb{P}(X = x)$ déterminée par

les $\mathbb{P}(X = x)$ pour $x \in X(\Omega)$, positifs de somme 1.

■ **Espérance de X** : $\mathbb{E}(X) = \sum_{x \in X(\Omega)} \mathbb{P}(X = x)x$ et si Ω

fini ou dénombrable $\mathbb{E}(X) = \sum_{\omega \in \Omega} \mathbb{P}(\{\omega\})X(\omega)$ et si

$$X(\Omega) \subset \mathbb{N}, \quad \mathbb{E}(X) = \sum_{n=1}^{+\infty} \mathbb{P}(X \geq n).$$

■ **Formule de transfert** :

$$\mathbb{E}(f(X)) = \sum_{x \in X(\Omega)} \mathbb{P}(X = x)f(x).$$

■ **Variance de X** :

$$\mathbb{V}(X) = \mathbb{E}((X - \mathbb{E}(X))^2) = \mathbb{E}(X^2) - \mathbb{E}(X)^2.$$

■ **Covariance de X et Y** :

$$\text{Cov}(X, Y) = \mathbb{E}((X - \mathbb{E}(X))(Y - \mathbb{E}(Y))) = \mathbb{E}(XY) - \mathbb{E}(X)\mathbb{E}(Y)$$

nulle si indépendantes.

■ **Variance d'une somme** :

$$\mathbb{V}(X + Y) = \mathbb{V}(X) + 2\text{Cov}(X, Y) + \mathbb{V}(Y).$$

■ **Loi de Bernoulli $\mathcal{B}(p)$** :

$$\mathbb{P}(X = 1) = p \quad \mathbb{P}(X = 0) = 1 - p = q \quad \mathbb{E}(X) = p \quad \mathbb{V}(X) = pq \quad G_X(t) = q + pt$$

■ **Loi binomiale $\mathcal{B}(n, p)$** :

$$\forall k \in \llbracket 0, n \rrbracket, \quad \mathbb{P}(X = k) = \binom{n}{k} p^k q^{n-k} \quad \mathbb{E}(X) = np \quad \mathbb{V}(X) = npq \quad G_X(t) = (q + pt)^n$$

■ **Loi géométrique $\mathcal{G}(p)$** :

$$p \in]0, 1[\quad \forall n \in \mathbb{N}^*, \quad \mathbb{P}(X = n) = pq^{n-1} \quad \mathbb{E}(X) = \frac{1}{p} \quad \mathbb{V}(X) = \frac{q}{p^2} \quad G_X(t) = \frac{pt}{1 - qt}$$

■ **Loi de Poisson $\mathcal{P}(\lambda)$** :

$$\lambda > 0 \quad \forall n \in \mathbb{N}, \quad \mathbb{P}(X = n) = \frac{\lambda^n}{n!} e^{-\lambda} \quad \mathbb{E}(X) = \lambda \quad \mathbb{V}(X) = \lambda \quad G_X(t) = e^{\lambda(t-1)}$$

■ **Continuités croissante et décroissante** :

Si $(A_n)_{n \in \mathbb{N}}$ une suite croissante (pour l'inclusion)

$$\mathbb{P}(A_k) \xrightarrow{k \rightarrow +\infty} \mathbb{P}\left(\bigcup_{n=0}^{+\infty} A_n\right)$$

Si $(A_n)_{n \in \mathbb{N}}$ une suite décroissante (pour l'inclusion)

$$\mathbb{P}(A_k) \xrightarrow{k \rightarrow +\infty} \mathbb{P}\left(\bigcap_{n=0}^{+\infty} A_n\right)$$

■ **Inégalité de Markov** : Si $a > 0$, $\mathbb{P}(|X| \geq a) \leq \frac{\mathbb{E}(|X|)}{a}$.

■ **Inégalité de Bienaymé-Tchebychev** : Si $a > 0$,

$$m = \mathbb{E}(X) \text{ et } \sigma = \sigma(X) = \sqrt{\mathbb{V}(X)}. \quad \mathbb{P}(|X - m| \geq a) \leq \frac{\sigma^2}{a^2}$$

■ **Loi faible des grands nombres** : Si $\varepsilon > 0$, (X_n) une suite de vaiaid L^2 d'espérance m et d'écart-type σ , alors

$$\mathbb{P}\left(\left|\frac{S_n}{n} - m\right| \geq \varepsilon\right) \xrightarrow{n \rightarrow +\infty} 0.$$

■ **Inégalité de Cauchy-Schwarz** : Si $X, Y \in L^2$, alors $XY \in L^1$, et

$$\mathbb{E}(XY)^2 \leq \mathbb{E}(X^2)\mathbb{E}(Y^2)$$

avec égalité si et seulement si X et Y sont colinéaires presque sûrement.